APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Recherches participatives

Pôle Open University of Strasbourg | OPUS

Agir avec la société

I. PRÉAMBULE

L'Université de Strasbourg est engagée, comme acteur ouvert sur la cité, à diffuser la culture scientifique, à favoriser le partage des savoirs, à stimuler la créativité et la création artistique, à dynamiser la vie des campus et à valoriser son patrimoine scientifique. Affirmant fortement la responsabilité sociale et sociétale qu'elle assume, elle s'attache à favoriser le débat public pour promouvoir un choix démocratique dans le domaine de la science, à renforcer ses liens avec les territoires, ruraux et urbains, et à soutenir les actions engagées et citoyennes de l'ensemble de sa communauté.

L'Université de Haute-Alsace (UHA) se définit comme une université citoyenne, actrice engagée, dans la vie de son territoire, pour la réussite de ses étudiants et de ses personnels, fortement professionnalisante et pleinement inscrite dans des réseaux universitaires locaux, nationaux et internationaux. Héritière d'une longue tradition d'innovation scientifique et technique, elle est le fruit d'une synergie entre la recherche, l'industrie et la formation et s'inscrit dans une logique où la recherche est considérée comme un facteur de développement.

Open University of Strasbourg (Opus) accompagne les transitions sociétales par le dialogue entre actrices et acteurs de l'enseignement, de la recherche et de la société. En tant qu'incubateur de projets et centre de ressources, Opus propose un appui méthodologique, des espaces de dialogue, mais aussi des formats de coopération et de sensibilisation. À ce titre, le pôle OPUS assure un soutien structurant aux démarches de recherches participatives, contribuant à renforcer l'implication de la société dans la production et la circulation des savoirs.

Les démarches de **recherches participatives** visent à renforcer les liens entre la recherche et la société. Elles encouragent la co-construction des savoirs, soutiennent l'innovation sociale et participent à des dynamiques collectives de transformation. En favorisant la participation citoyenne et le dialogue entre monde académique et société, ces démarches contribuent à faire vivre une science ouverte et engagée au service du bien commun.
Cet appel vise à renforcer la capacité collective à co-construire des savoirs autour de questions partagées entre chercheurs, chercheuses, acteurs et actrices de la société, contribuant ainsi à transformer les relations entre sciences, recherche et société. Ce programme a donc pour objectif de soutenir des initiatives associant une pluralité d'acteurs et d'actrices, issues du monde académique, institutionnel, associatif, professionnel ou citoyen.

II. PÉRIMÈTRE DE L'APPEL

Les démarches éligibles à l'AMI devront viser la co-production de connaissances utiles à la fois à la recherche et à la société, dans un esprit d'ouverture, de partage et de responsabilité collective.
L'Université de Strasbourg souhaite soutenir et accompagner les approches qui reconnaissent la diversité et la richesse des savoirs — scientifiques, professionnels, culturels ou issus de l'expérience.
Une attention particulière sera portée aux projets qui abordent des questionnements sociétaux contemporains — qu'ils relèvent de la santé, de l'environnement, de la culture, de l'éducation, des transitions écologiques ou sociales, ou encore de la cohésion des territoires.

Cet appel accueille ainsi l'ensemble du spectre des démarches en recherches participatives, notamment :

- **Les projets de recueil citoyen (sciences participatives)**, reposant sur la contribution de citoyennes et citoyens à la collecte, à l'observation ou à l'interprétation de données (approches de type *crowdsourcing*) ;

- **Les projets de co-recherche (recherche participative)**, fondés sur la co-construction du projet dès son origine, dans lesquels chercheuses, chercheurs, actrices et acteurs de la société civile collaborent à toutes les étapes — de la définition des questions à la valorisation des résultats — dans une perspective à la fois scientifique et de transformation sociétale.

Type de projet	**Recueil citoyen / Sciences participatives**	**Co-recherche / Recherches participatives**
Type de participation	Contribution du public/d'une communauté à la recherche : collecte, observation, mesure, interprétation ou analyse de données (*crowdsourcing*).	Co-construction du projet de recherche dès sa conception : définition des questions, choix méthodologiques, réalisation, analyse et valorisation communes.
Objectif principal	Impliquer les citoyennes et citoyens dans la production de données, le suivi d'un phénomène dans le temps.	Construire des connaissances nouvelles et sociétalement utiles, en croisant savoirs scientifiques et savoirs issus de l'expérience.
Partenariat requis dans le cadre de cet appel	Projet porté par une unité de recherche. La **collaboration avec une structure externe** est **facultative**.	Projet **co-porté par une unité de recherche et une structure partenaire externe** (association, institution, etc.).
Rôle des participant·es	Participation ponctuelle ou continue à la collecte et à l'interprétation de données ; contribution à la compréhension des phénomènes observés.	Participation à toutes ou presque toutes les étapes du projet : définition, mise en œuvre, analyse, restitution et valorisation des résultats.
Type de résultats attendus	Données ouvertes, analyses partagées, outils de suivi, publications académiques, actions de médiation, etc.	Connaissances co-produites, expérimentation de méthodologies innovantes, livrables collectifs, impacts sociaux, territoriaux ou politiques, publications académiques, etc.
Exemples	https://www.vigienature.fr/	https://www.inshs.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/considerer-lhospitalite-des-centres-dhebergement-retour-sur-une-enquete-participative

Cet appel à projets permet de soutenir ces deux grands types de démarches, qui constituent avant tout des repères pour situer les projets. Dans la pratique, les frontières entre ces catégories peuvent toutefois être plus complexes et certains projets peuvent se situer à leur croisement ou évoluer au cours de leur mise en œuvre. Il n'existe pas de catégorie « meilleure » qu'une autre. L'enjeu est avant tout de construire une démarche adaptée au contexte, aux enjeux et aux possibilités propres à chaque projet. En cas de doute sur la catégorie la plus adaptée, ce positionnement pourra être discuté avec le Labo citoyen.

III. ÉTAPES DE L'APPEL ET CANDIDATURE

L'appel fonctionne **au fil de l'eau**, avec **deux sessions de la commission de sélection par an** (printemps et automne).
Cette commission a pour missions de :

- Examiner les déclarations d'intention déposées, évaluer la recevabilité et la qualité des propositions au regard des critères de sélection, émettre un avis motivé et pré-sélectionner les projets qui entreront en phase exploratoire ;
- Attribuer les financements en phase projet à l'issue du processus d'exploration ;
- Attribuer les financements des projets en phase de finalisation.

La commission peut être amenée à prioriser les candidatures en fonction des thématiques ciblées, du caractère innovant des propositions, ainsi que du nombre de candidatures reçues.

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt s'articule autour d'un parcours en plusieurs étape :

- Tout projet n'ayant pas été incubé par le Labo Citoyen doit obligatoirement passer par « le palier émergence » de la « phase exploratoire ».
- Après 6 mois d'incubation en palier « émergence », il est possible de candidater au « palier amorçage » de la « phase exploratoire ».
- À l'issu de la « phase exploratoire », les porteurs et porteuses peuvent soumettre une candidature à la « phase projet ». L'équipe du Labo Citoyen accompagne le projet en vue de préparer le dépôt de candidature.
- À l'issu de la « phase projet », les porteurs et porteuses peuvent soumettre une candidature à la « phase de finalisation ».

III.1. Phase exploratoire

Tout nouveau projet doit entrer en PHASE EXPLORATOIRE par le biais du palier émergence.

Au stade du palier émergence, les porteurs et porteuses n'ont pas encore besoin d'être en lien direct avec des parties prenantes de la société ou de la recherche. L'un des objectifs de ce palier est de faciliter l'établissement de ces collaborations et d'accompagner la mise en relation entre milieu académique et société.

La première étape vise à vérifier l'éligibilité de la démarche et sa pertinence au regard des objectifs de l'appel.
Pour candidater, les porteurs et porteuses de projet doivent renseigner une déclaration d'intention.
Des permanences sont proposées les mois qui précèdent la clôture de l'appel afin de préciser certains points du projet et répondre aux questionnements des porteurs et porteuses.

Les porteurs et porteuses de projet peuvent solliciter le financement d'un **stage en recherches participatives**, bénéficiant d'un accompagnement de l'équipe du Labo citoyen. Ce stage a pour objectif de contribuer à différents aspects du cheminement, tels que la clarification du questionnement et des enjeux

scientifiques et sociétaux, l'élaboration des bases méthodologiques, la structuration du collectif de recherche ou encore l'exploration des modalités de participation.

Les dates de démarrage du stage sont fixées comme suit :

- Session de candidature d'automne : à partir de septembre de l'année suivante.
- Session de candidature de printemps : à partir de janvier de l'année suivante.

Le palier émergence débute à l'issue de la sélection des projets par la commission.
Un accompagnement personnalisé est alors assuré par l'équipe du Labo citoyen. Selon une temporalité variable, cet accompagnement pourra entre autres porter sur :

- Un soutien à l'émergence des questions scientifiques/sociétales ;
- Des conseils pour élaborer la méthodologie participative ;
- L'identification de la ou des structure(s) co-porteuse(s) et/ou partenaire(s) et équipes travaillant dans les domaines cibles (mise en réseau et constitution d'une équipe) ;
- Une aide au montage de projet.

À l'issue de l'accompagnement au palier émergence, un soutien financier est possible en palier amorçage (facultatif). Ce **fonds d'amorçage** a pour objectif de soutenir l'émergence d'un collectif, l'amorçage d'idées, l'expérimentation de dispositifs, la formulation d'une question de recherche, ainsi que l'élaboration des premières bases méthodologiques de la recherche et de la participation sociétale, avec en perspective l'affinement et la stabilisation d'une question de recherche commune. Un financement pouvant aller jusqu'à **20 000 €** peut être accordé dans ce cadre. Pour candidater, les porteurs et porteuses de projet doivent renseigner **une déclaration d'intention**.

Après avoir intégré le palier « émergence », **obligatoire pour tous les projets**, les porteurs et porteuses peuvent candidater à la phase la plus adaptée à la réalité d'avancement de leur projet.

III.3. Phase projet

À l'issue de la PHASE EXPLORATOIRE, les porteurs de projet peuvent déposer un dossier de candidature pour la PHASE PROJET auprès de la commission.
Pour candidater, les porteurs et porteuses de projet doivent renseigner **un dossier de candidature.**
La recevabilité et la conformité des dossiers sont vérifiées en amont de la commission Recherches participatives. Cette dernière se réunit ensuite et **auditionne les candidats et candidates** environ trois à cinq semaines après la date limite d'envoi des candidatures (Cf. VI. Calendrier). Les résultats sont communiqués aux candidats et candidates une à deux semaines après les auditions.
Selon la nature du projet, un avis du Comité d'éthique pour la recherche (CER) de l'Université de Strasbourg pourra être sollicité concernant le protocole scientifique.

Attention :
Aucun dossier de candidature ne peut être déposé sans avoir préalablement réalisé la PHASE EXPLORATOIRE.

La PHASE PROJET s'ouvre à l'issue de la sélection des projets retenus par la commission.
Elle correspond au **temps de mise en œuvre opérationnelle des projets soutenus**. Elle constitue le cœur du processus, au cours duquel les actions prévues sont déployées, tout en laissant place à des ajustements en fonction des réalités du terrain et de l'évolution des collectifs impliqués.

Deux niveaux de soutien peuvent être mobilisés et cumulés dans le temps (une seule demande par commission et par projet), selon l'état d'avancement du projet :

- La **maturation** concerne des projets structurés, pour lesquels la question de recherche est stabilisée et le montage partenarial solide. Elle vise à appuyer le déploiement opérationnel du projet et sa mise en œuvre. Un financement pouvant aller jusqu'à **50 000 €** peut être mobilisé à ce titre.
- À l'issue, les porteurs et porteuses de projet peuvent déposer une demande de consolidation, afin de poursuivre et renforcer les travaux engagés.
  La **consolidation** s'adresse à des projets confirmés, déjà éprouvés, pour lesquels il s'agit de poursuivre et de renforcer les travaux engagés. Un financement pouvant aller jusqu'à **30 000 €** peut être accordé dans ce cadre.

III.4. Phase de finalisation

La PHASE DE FINALISATION est accessible à l'issue de la mise en œuvre des projets soutenus.
Pour candidater, les porteurs et porteuses de projet doivent renseigner une **demande de soutien à l'atterrissage du projet.**

Elle vise à soutenir la valorisation des résultats, la mise en visibilité du processus, ainsi que les actions favorisant l'impact sociétal du projet. **Il est toutefois attendu que les projets intègrent des actions de valorisation tout au long de leur déroulement ; la phase de finalisation vient en renforcer et structurer la portée.**
Une demande de financement pouvant aller jusqu'à **15 000€**, dédiée au déploiement d'actions de valorisation spécifiques, peut alors être soumise à la commission.

IV. CRITÈRES DE L'APPEL

IV.1. Bénéficiaires

L'AMI Recherches participatives s'adresse :

- aux chercheurs et chercheuses de l'université de Strasbourg et de l'université de Haute Alsace
- aux structures à but non lucratif, aux institutions, aux entreprises

IV.2. Critères d'éligibilité pour l'entrée en phase exploratoire

Les projets souhaitant intégrer la PHASE EXPLORATOIRE doivent répondre aux critères suivants :

- Formuler un questionnement nécessitant la production de connaissances nouvelles ;
- Identifier clairement les enjeux sociétaux, territoriaux ou citoyens associés au questionnement abordé.

IV.3. Critères d'éligibilité pour une demande de financement à l'issue de la phase exploratoire

À l'issue de la PHASE EXPLORATOIRE, les projets peuvent déposer une demande de financement à condition de satisfaire aux critères suivants :

- Promouvoir le dialogue entre science, recherche et société ;
- Garantir le respect de la déontologie, de l'intégrité scientifique et de l'éthique de la participation ;
- Fournir une formalisation solide et structurée du projet de recherche (cadre théorique, objectifs, méthodologie, plan de travail et planning, budgétisation, etc.)
- Assurer le partage et la valorisation des résultats (accès libre, diffusion scientifique et sociétale, communication ouverte, etc.) ;
- Présenter un **cofinancement minimal** de 15 % du budget global du projet pour les structures à but non lucratif et les unités de recherche, de 25% pour les collectivités locales de moins de 5000 habitants, de 50% pour les collectivités locales de plus de 5000 habitants et pour les autres formes juridiques.

Pour la catégorie "Recueil citoyen " :

- Proposer - à l'issue de la PHASE EXPLORATOIRE - un dispositif d'animation de communauté et une stratégie de mobilisation des contributeurs et contributrices.

Pour la catégorie "Co-recherche " :

- Constituer - à l'issue de la PHASE EXPLORATOIRE - un collectif associant des chercheurs et chercheuses de l'Université de Strasbourg et des citoyennes ou citoyens (individus, groupes ou structures).

IV.4. Critères d'évaluation pour l'entrée en phase projet

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Originalité et pertinence de la question scientifique ;
- Clarté et qualité de la démarche participative (rôles définis, méthodes mobilisées, reconnaissance des contributions, respect des valeurs de collaboration) ;
- Robustesse méthodologique et adéquation des dispositifs proposés au regard de la problématique ;
- Solidité du consortium, de la coordination, de la gouvernance et du dispositif de suivi scientifique (conseil scientifique, comité de pilotage, etc.) ;
- Capacité du projet à produire et partager des connaissances utiles, robustes et à fort impact sociétal ;
- Qualité des partenariats et complémentarité des compétences mobilisées ;
- Cohérence entre les ambitions du projet et les moyens humains, matériels et financiers disponibles.

V. FINANCEMENT

Les dépenses éligibles concernent notamment :
– Les **frais de fonctionnement** nécessaires à la mise en œuvre du projet ;
– L'achat de **petit matériel**. Les investissements plus conséquents pourront être étudiés au cas par cas.
– Les **dépenses de personnel liées à la conduite du projet**, limitées à **60 % de l'enveloppe sollicitée.**
Les contrats doctoraux ne sont pas éligibles.

Une **structure principale** devra être identifiée pour assurer la **gestion administrative et financière** du projet.

V.1. Catégories de financement

Au fil de l'accompagnement par OPUS, **les demandes sont cumulables dans le temps**.
(Une seule demande par commission et par projet).
Chaque palier sollicité peut se déployer au maximum sur une **période de 2 ans**.
Après avoir intégré le palier « émergence », **obligatoire pour tous les projets**, les porteurs et porteuses peuvent candidater à la phase la plus adaptée à la réalité d'avancement de leur projet.

Palier	Type de projet	Objectif / Description	Montant maximal
PHASE EXPLORATOIRE			
Émergence	Formulation du projet	Clarification du questionnement, des enjeux scientifiques et sociétaux, élaboration des bases méthodologiques, exploration des modalités de participation et des partenariats.	Incubation par le Labo citoyen + possibilité de financement d'un stage dédié
Amorçage	Problématique et méthodologie en stabilisation	Problématique en construction, mise en œuvre de premières recherches. Phase de test, d'expérimentation et de stabilisation. La méthodologie ou les partenariats ne sont pas encore pleinement stabilisés	Jusqu'à 20 000 €
PHASE PROJET			
Maturation	Projet structuré	Appui au déploiement de projets démontrant une maturité scientifique, méthodologique et technique, ainsi qu'une ingénierie de projet, un montage et une coordination solides. Question de recherche établie et montage partenarial structuré.	Jusqu'à 50 000 €
Consolidation	Projet confirmé	Poursuite et renforcement d'un projet éprouvé, approfondissement des travaux engagés, consolidation scientifique et/ou partenariale.	Jusqu'à 30 000 €
PHASE DE FINALISATION			
Atterrissage	Finalisation et valorisation du projet	Soutien aux actions de valorisation, de mise en visibilité du processus et de renforcement de l'impact sociétal des travaux menés.	Jusqu'à 15 000 €

VI. CANDIDATURES

VI.1. Formulaires et dossiers de candidature

POUR TOUTE CANDIDATURE

Les porteurs et porteuses de projet peuvent retrouver l'ensemble des formulaires du parcours de candidature sous ce lien :

Formulaires et dossiers de candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Recherches Participatives.

PHASE PROJET

Le dossier devra être accompagné d'annexes obligatoires :

- Les lettres d'engagement des responsables des structures co-porteuses ;
- Une/des lettre(s) de soutien des directions des principales structures partenaires ;
- Les CV des porteurs et co-porteurs.
- Tout autre élément permettant la compréhension du projet

VI.2. Dépôt des formulaires

Le dossier et les annexes devront être envoyés au format pdf par courriel à :

opus@unistra.fr

Merci d'indiquer en objet du mail : « Candidature AMI recherches participatives 2026 [Nom projet] ».

VI.3. Calendrier

SESSION DE PRINTEMPS

- **Lundi 31 mars 2026 (inclus)** : date limite d'envoi des documents ;
- **Mi-avril 2026** : échanges avec l'équipe du Labo citoyen ;
- **Fin avril 2026** : **Commission Recherches Participatives** ;
- **Mai 2026** : communication des résultats aux porteurs et porteuses de projets.
- **À réception du courrier de notification de la commission :** début de la phase exploratoire, de la phase projet, ou de la phase de finalisation

SESSION D'AUTOMNE

- **Vendredi 30 octobre 2026 (inclus)** : date limite d'envoi des documents ;
- **Début novembre 2026** : échanges avec l'équipe du Labo citoyen ;
- **Mi-novembre 2026** : **Commission Recherches Participatives** ;
- **Décembre 2026** : communication des résultats aux porteurs et porteuses de projets.
- **À réception du courrier de notification de la commission :** début de la phase exploratoire, de la phase projet, ou de la phase de finalisation

VII. RESSOURCES

1. « Les sciences participatives en France », Houiller et Merilhou-Goudard, 2016 :
http://www.sciences-participatives.com/Rapport

2. « Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte », UNESCO, 2021 :
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379949_fre

3. « Plan national pour la science ouverte », Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2018 :
https://www.ouvrirlascience.fr/plan-national-pour-la-science-ouverte/

4. « The science of citizen science », Vohland et al., 2021 :
https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-030-58278-4

5. « Les enjeux méthodologiques et épistémologiques du croisement des savoirs entre personnes en situation de pauvreté, praticien.ne.s et universitaires », Carrel et al., ATD Quart monde, 2018 :
https://hal.univ-lille.fr/hal-04557415v1/document

6. « La recherche participative comme mode de production des savoirs. Un état des lieux des pratiques en France », Fondation Sciences citoyennes, 2013 :
https://www.open-sciences-participatives.org/ressource/26

7. « What is Citizen Science? », Hacklay et al., 2021 :
https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-030-58278-4_2#Bib1)

8. « Prendre au sérieux la société de la connaissance — Livre Blanc », Association pour une alliance sciences-sociétés (ALLISS), 2017 :
https://www.science-ensemble.org/ressources/uqpyn-2017-prendre-au-serieux-la-societe-de-la-connaissance-livre-blanc